

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est convoqué le 07 mars 2024.

Ordre du jour :

- Contrat d'entretien bâtiments communaux,
- Proposition de location d'une annexe au local technique,
- Examen des subventions pour 2024,
- ADMR des Pays de Seyssel et Frangy : demande de subvention,
- Courrier de l'éducation nationale relatif à l'ouverture d'une classe à la rentrée 2024,
- Rappel date des élections européennes : 9 juin 2024,
- Dates à déterminer :
 - * commission finances,
 - * conseil municipal,
- Divers.

A Chevrier, le 23 février 2024
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 MARS 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le sept mars à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Agnès CUZIN, Maire.

Etaient présents : Régis BAUD, Jean-François CARREL, Laetitia CHARLES, Cédric CHATELAIN, Stéphane CLAEYS, Evelyne CLERC, Agnès CUZIN, Virginie FONTAINE Pierre GRANDCHAMP, Louis LAPRAZ, Kévin POUPARD, Thierry ROSAY.

Etaient excusés et représentés : Audrey LEONARD (représentée par Kévin POUPARD), Claude REINHARDT (représenté par Cédric CHATELAIN)

Etait absent : Xavier GAUD.

Désignation du secrétaire de séance :

Monsieur Régis BAUD est désigné comme secrétaire de séance.

Approbation du compte-rendu de la séance du 08 février 2024 :

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal en date du 08 février 2024 est adopté à l'unanimité.

Comptes-rendus de réunions :

Le Conseil Municipal est informé du contenu des réunions suivantes :

- Communauté de Communes :

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 12/02/24 :

* Présentation des zones d'accélération des énergies renouvelables.

* Le débat d'orientations budgétaires 2024 est effectué. Les bases fiscales sont revalorisées de 3,9 %. Différents postes vont augmenter significativement : les ordures ménagères, les transports publics, le personnel.

BUREAU DU 19/02/24 :

* Une présentation du projet VADEME (stockage des terres d'évacuation) par le CAUE est réalisée.

* Des réponses sont apportées aux demandes complémentaires des élus relatives au projet de renaturation de l'Aire.

COMMISSION MOBILITE :

* Les membres prennent connaissance du budget primitif 2024.

* Ils sont informés de l'arrêt des travaux du TRAM à cause de 8 recours côté Suisse.

* Une discussion sur les modalités d'attribution de l'aide financière pour l'achat d'un vélo à assistance électrique est engagée.

- Conseil d'école :

* Un point sur les projets de classe et d'école du 2^{ème} trimestre est réalisé.

* L'école a obtenu le label génération 2024.

* Un point sur les effectifs de la rentrée de septembre 2024 est effectué. Une ouverture de classe est déjà programmée. Mme le Maire a précisé qu'une classe supplémentaire serait mise en service dans l'ancien bâtiment et qu'à cet effet des travaux de rénovation étaient en cours (chauffage, isolation, vestiaires). En outre, la commission « bâtiments » réfléchit d'ores et déjà à l'extension du dortoir. La réflexion sur l'extension de l'école est déjà lancée pour aborder rapidement la construction en site occupé et les implications financières.

* Mme le Maire s'est engagée sur le renouvellement partiel du parc informatique des écoliers.

Contrat d'entretien bâtiments communaux (2024/03/01) :

Madame le Maire expose que la société de ménage des bâtiments communaux Clairenet ayant été rachetée par le groupe Challancin, les trois contrats sont de ce fait transférés sans aucune modification de tarifs.

Elle rappelle les tarifs de chacun des contrats :

- entretien du bâtiment école : 1934,54 € HT par mois
- ménage de la cantine avant et après location : 107,80 € HT par prestation,
- entretien des locaux de la mairie : 504 € HT par mois.

Le Conseil Municipal, après délibération et à l'unanimité, accepte cette modification administrative.

Contrat de location d'une annexe au local technique (2024/03/02) :

Madame le Maire donne lecture du contrat de location entre la commune de Chevrier et Madame Christiane Marmilloud pour la location d'une annexe au local technique, de 70 m², situé chemin des Vergers à Chevrier.

Ce local est réservé à l'usage de dépôt du matériel communal, diverses fournitures.

Le loyer mensuel s'élève à 300 €, le contrat est conclu pour une durée de 3 ans à compter du 1^{er} avril 2024.

Sur proposition de Madame le Maire et après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** les termes de ce contrat de location,
- **PREND NOTE** que le loyer mensuel s'élève à 300 €,
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer ce contrat, annexé à la présente, et les pièces annexes nécessaires à la conclusion de ce dossier.

Examen des demandes de subventions pour 2024 :

Le conseil municipal a procédé à l'examen des subventions pour 2024 et défini l'enveloppe budgétaire pour un montant total de 17 583 € dont une subvention exceptionnelle à l'APE pour le voyage des CM dans le département de la Manche.

ADMR des Pays de Seyssel et Frangy : demande de subvention :

Madame le Maire donne lecture du courrier de l'ADMR des Pays de Seyssel et Frangy qui assure un service de livraison de repas sur la commune. L'association sollicite une aide financière pour la prise de la location de la salle où sont entreposés les repas, du transport et du salaire du personnel chargé de la distribution.

Après discussion, le Conseil Municipal décide de l'octroi d'une subvention de 200 €.

Courrier de l'éducation nationale relatif à l'ouverture d'une classe à la rentrée 2024 :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture d'une classe à la rentrée 2024.

Rappel date des élections européennes :

Madame le Maire rappelle que les élections européennes se dérouleront le 09 juin 2024.

Dates à déterminer :

Le Conseil Municipal fixe les dates suivantes :

* commission finances : 26 mars 2024 à 18h,

* conseil municipal : 11 avril 2024 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H30

FAIT ET DELIBERE A CHEVRIER LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Maire,
Agnès CUZIN

Le secrétaire,
Régis BAUD